

**Du Lundi 17/02 au Vendredi 28/02/2020**



**Accueil de Loisirs de Frelinghien  
Vacances FEVRIER 2020  
3/17 ans**

# Maternels

## AU PROGRAMME...

- **Semaine 1** Animation « Labyrinthe fantastique » avec la société N'Joy  
Portes Ouvertes le vendredi 21/02 soir : présentation des projets de la semaine à l'école Pasteur.
- **Semaine 2** Spectacle « Magico Clown » le Mercredi avec présence possible des parents.

# Primaires

- **Semaine 1** Jump XL  
Portes Ouvertes le vendredi 21/02 soir : présentation des projets de la semaine à l'école Pasteur.  
Matin: Initiation théâtre pour les primaires 2 (15places) – Initiation guitare pour les primaires 1 (6places)
- **Semaine 2** Concert de l'ONL « Locking for Beethoven » mêlant de la danse hip-hop et la musique de Beethoven.

Initiation à la lutte avec un intervenant extérieur.

Matin : Initiation théâtre pour les primaires 1 (15places) – Initiation guitare pour les primaires 2 (6places)

# Camp Sportif

**20 Dès la 6ème places par semaine**

**Semaine 1** Initiation « Self Défense », Jump XL, Bowling, Cinéma, Squash.

**Semaine 2** Initiation à la lutte, Starshiplaser et journée à Lille, Ski à Ice Mountain, Bowling.

## PORTES OUVERTES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

LE SAMEDI 29 FEVRIER 2020

Salle des Fêtes

14h00 à 17h00

Animations diverses et Présentation des projets et événements de l'année 2020

## ATTENTION :

- Pour l'annulation et la réservation des repas de cantine, il faut s'adresser à la Directrice ou à l'animateur référent du groupe au plus tard la veille avant midi. Si le délai d'annulation n'est pas respecté, le repas sera facturé.

- La facture des garderies du matin et du soir ainsi que des repas de cantine sera envoyée après les vacances.

- Merci de signaler, s'il y a lieu, l'absence de vos enfants à la Directrice.

Tous les enfants seront accueillis à l'école Pasteur.

## HORAIRES

Garderie du Matin	7h30 – 9h
Matin	9h – 12h
Après-Midi	13h30 – 17h00
Garderie du Soir	17h00 – 18h00

**Baskets obligatoires tous les jours.**

Michel PACAUX  
Maire de Frelinghien

Valérie LACROIX  
Adjointe au Maire

Laëtitia SERGEANT  
Directrice de l'A.L.S.H

Avec la participation financière de :



# Tarifs



## Forfait 2 semaines par enfant - FRELINGHINOIS

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
0 à 600	41 €	27 €	29 €
601 à 900	52 €	32 €	34 €
901 à 1200	57 €	35 €	37 €
1201 à 1500	63 €	39 €	41 €
Sup à 1500	74 €	44 €	47 €

## Forfait 2 semaines par enfant - EXTERIEURS

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
0 à 900	74 €	44 €	47 €
901 à 1500	81 €	49 €	53 €
Sup à 1500	91 €	59 €	63 €

## Forfait semaine par enfant pour 5 jours - FRELINGHINOIS

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
0 à 600	21 €	14 €	15 €
601 à 900	27 €	18 €	19 €
901 à 1200	32 €	21 €	22 €
1201 à 1500	38 €	25 €	27 €
Sup à 1500	49 €	32 €	34 €

## Forfait semaine par enfant pour 5 jours - EXTERIEURS

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
0 à 900	49 €	32 €	34 €
901 à 1500	55 €	36 €	38 €
Sup à 1500	60 €	41 €	43 €

Repas : 4.20 €

Garderies (tarif à l'heure)

Quotient Familial	Garderie Matin et Soir Frelinghinois	Quotient Familial	Garderie Matin et Soir Extérieurs
0 à 600	1.30 €	0 à 900	1.70 €
601 à 900	1.50 €	901 à 1500	2.10 €
901 à 1200	1.70 €	Sup à 1500	2.50 €
1201 à 1500	1.90 €		
Sup à 1500	2.10 €		

Forfait Camp Sportif (par enfant - pour 5 jours – repas compris)

Quotient Familial	Frelinghinois	Quotient Familial	Extérieurs
0 à 600	50 €	0 à 900	80 €
601 à 900	60 €	901 à 1500	87 €
901 à 1200	70 €	Sup à 1500	97 €
1201 à 1500	75 €		
Sup à 1500	80 €		



# PROCEDURE D'INSCRIPTION

Afin d'optimiser efficacement les inscriptions et pour une organisation administrative plus simple, merci de prendre note de la procédure d'inscription.

[www.ville-frelinghien.fr](http://www.ville-frelinghien.fr)\*

## 1/ La fiche d'inscription est individuelle

→ Si vous désirez **inscrire plus d'un enfant**, vous pouvez télécharger la fiche d'inscription (une par enfant) sur le site Internet\* de la Mairie ou vous rendre en Mairie pour obtenir des exemplaires supplémentaires.

## 2/ La fiche sanitaire individuelle est à remplir une fois par an. Elle est téléchargeable sur le site Internet de la Mairie\*

→ Tout comme la fiche d'inscription individuelle vous pouvez la retirer en Mairie en cas de non accès à Internet. La fiche sanitaire est à remplir une seule fois sur l'année scolaire 2019/2020.

## 3/ La sortie de territoire est OBLIGATOIRE pour les déplacements de mineurs en Belgique.

→ Ce document concerne les enfants inscrits au camp sportif.  
Il est conservé pour toute l'année scolaire 2019/2020.

## 4/ Le justificatif CAF concernant votre quotient familial est OBLIGATOIRE afin d'établir le tarif correspondant à l'inscription.

## 5/ LES INSCRIPTIONS SE FONT A DES JOURS & HEURES FIXES

→ Merci de prendre note du tableau ci-dessous :

JOURS D'INSCRIPTION	HEURES DE PERMANENCE
Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi	De 9h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi	De 9h à 12h

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE  
APRES LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION

**INSCRIPTIONS JUSQU'AU SAMEDI 01 FEVRIER 2020 INCLUS**

QUE CONTIENT UN  
DOSSIER INDIVIDUEL  
COMPLET

**Si vous ne connaissez pas votre quotient familial ou si vous ne bénéficiez pas d'aides particulières de la CAF, votre avis d'imposition nous permettra de calculer votre quotient familial.**



## VOTRE ENFANT

-1- Fiche d'inscription individuelle,

-2- Fiche de liaison sanitaire,  
Conservée pour toute l'année scolaire 2019/2020.

-3- Sortie de territoire pour les enfants inscrits en camp sportif.  
Conservée pour toute l'année scolaire 2019/2020.

-4- Justificatif CAF pour le quotient familial.

**Merci de prendre note de ce récapitulatif :**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET  
SERA RECONDUIT.**